

Québec, le 26 octobre 2015

OBJET : Demande d'accès à l'information concernant une plainte logée par l'Alliance autochtone du Québec (AAQ) contre Corporation Waskahegen

---

Monsieur,

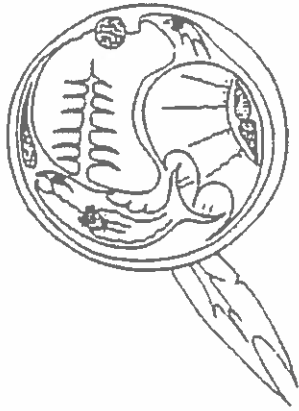
Pour donner suite à votre demande reçue à nos bureaux le 30 juin 2015 concernant le sujet précité, vous trouverez, ci-joint, la lettre adressée par M. Robert Bertrand, Président/Grand Chef à M. Michel Gagnon, président-directeur-général de la Société d'habitation du Québec

Conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous confirmons que vous pouvez demander une révision de notre décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Signé Guylaine Marcoux*

**M<sup>E</sup> GUYLAINE MARCOUX**  
Responsable de l'accès aux documents et de  
la protection des renseignements personnels  
p. j.

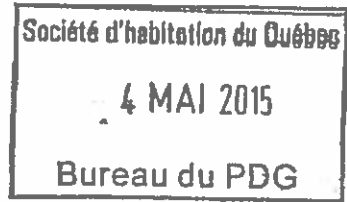


# ALLIANCE AUTOCHTONE DU QUÉBEC INC. NATIVE ALLIANCE OF QUEBEC INC.

Édifice K.A. Moore  
21, rue Brodeur St., Hull, QC J8Y 2P6  
(819) 770-7763 - Fax: (819) 770-6070

"Sans préjudice"

Gatineau, Québec  
Le 21 février 2015



M Michel Gagnon, Président/Directeur général  
Société d'Habitation du Québec  
1054, rue Louis-Alexandre-Tachereau  
Aile St-Amable, 3<sup>e</sup> étage  
Québec, Québec  
G1R 5E7

et

M Evan Siddall, Président/Directeur général  
Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement  
Bureau national  
700, chemin de Montréal  
Ottawa, Ontario  
K1A 0P7

Objet : Plainte contre la Corporation Waskahegen et ses filiales

Messieurs bonjour,

L'Alliance Autochtone du Québec est une Organisation Sans But Lucratif qui a été créée en 1971 et qui regroupe les Autochtones vivant hors réserve du Québec. Nous sommes la seule organisation reconnue et financée par le Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada au Québec.

Nous avons décidé de vous contacter aujourd'hui car la situation que nous vivons présentement est devenue insupportable. Une différence qui oppose le Conseil d'Administration et trois de ces directeurs paralyse présentement presque toutes les activités de l'AAQ.

Le litige est présentement devant les tribunaux et fait à noter ici est que 2 des 3 directeurs dissidents sont employés à temps plein par la Corporation Waskahegen (Corpo.) ou ses filiales et leur avocat est Maître Marc Watters qui lui est aussi le procureur de la Corpo.

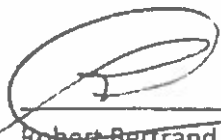
En plus nous apprenions dernièrement qu'un employé de la Corporation Waskahegen contactait des présidents de communautés de l'AAQ afin de les encourager à se présenter au poste de directeur de régions afin de changer la balance de pouvoir. C'est du magouillage jamais vu dans les affaires internes de l'AAQ....

Ce qui nous amène au but de notre lettre. De quelle autorité ou instance ces gens-là peuvent-ils utiliser des deniers publics provenant de vos organisations afin de fragiliser et déstabiliser le bon fonctionnement de l'Alliance Autochtone du Québec.

Le Conseil d'administration de l'AAQ exige que la Corporation Waskahegen soit mise en tutelle immédiatement ou qu'un moratoire soit imposé sur tout montant payable à la Corporation ou à ses filiales et qu'une enquête soit déclenchée immédiatement par soit la SHQ ou la SCHL ou les deux afin de mettre toute cette affaire au clair.

Nous avons hésité longuement à vous faire parvenir cette missive mais nous croyons que le temps présentement est critique et nous devons agir afin de sauvegarder notre organisation.

Dans la paix et l'amitié,



Robert Bertrand, Président/Grand Chef  
Alliance Autochtone du Québec

Nous, les Directeurs de l'Alliance Autochtone du Québec, dûment et légitimement élus par nos délégués régionaux selon les Règlements Généraux de notre organisation, réunis ici à Gatineau en Conseil d'Administration ce samedi le 21 février 2015, avons décidés en un commun accord de rédiger cette missive que vous trouverez en annexe et de la faire parvenir à la Société d'Habitation du Québec et à la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement afin de leur signifier notre profond désaccord et mécontentement vis-à-vis les manigances et agissements de la Corporation Waskahegen.

En foi de quoi nous avons tous apposé notre signature au bas de ce document en guise d'unité et de solidarité du groupe.

Région 1 : Mme Rita Cayer

*Rita Cayer*

Région 3 : Mme Lyne Clément

*Lyne Clément*

M Denis Bouliane

*Denis Bouliane*

Région 4 : M Roger Castonguay

*Roger Castonguay*

M Normand Asselin

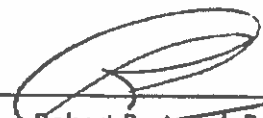
*Normand Asselin*

Région 5 : M André Rioux

*André Rioux*

Mme Ginette Tremblay

*Ginette Tremblay*

  
Robert Bertrand, Président/ Chef  
Alliance Autochtone du Québec

Société d'habitation du Québec  
4 MAI 2015  
Bureau du PDG

1987  
Rép. \_\_\_\_\_